

Commentaire Cinquième République

Par **Juuriste**, le **18/02/2015** à **21:42**

Bonjour,

J'ai à commenter une phrase de la conférence de presse du Général De Gaulle, du 11 avril 1961:

« Disons, si vous le voulez que notre Constitution est à la fois parlementaire et présidentielle, a la mesure de ce que nous commandent à la fois les besoins de notre équilibre et les traits de notre caractère ».

Pouvez-vous me donner votre avis sur le plan ?
Merci pour votre aide !

I- Une Constitution dite Parlementaire

- A) Les caractéristiques d'un régime parlementaire
- B) La modernisation des institutions

II- Une Constitution dite Présidentielle

- A) Les caractéristiques d'un régime présidentiel
- B) La mixité de la Constitution de 1958

Par **Jujelas**, le **19/02/2015** à **12:17**

Bonjour,

Seulement sur la forme je pense que ton plan est très typé "manuel", de plus les caractéristiques des deux régimes ont plutôt leur place dans l'intro à mon sens.

Enfin, pourquoi ne pas mélanger (et donc comparer, recouper, dynamiser) les deux types de régimes plutôt que de les séparer ?

Bon courage :)

Par **Glouglouvka**, le **23/02/2015** à **15:35**

J'suis plutôt d'accord avec mon VDD

C'est un commentaire donc il faut s'appuyer sur le texte.

Dans un grand un : l'aspect hybride de la Constitution

- élection PDR au suffrage universel direct
- Premier Ministre fort
- Les contre-pouvoirs

Dans un grand deux : justifier l'aspect hybride

- éviter le régime d'assemblée des IIIe et IVe Rep
- la réforme constitutionnelle de 1962
- la réforme de 2008 qui fait pencher vers le parlementarisme